

Schweizerische Lebensrettungs-Gesellschaft SLRG
Société Suisse de Sauvetage SSS
Società Svizzera di Salvataggio SSS
Societad Svizra da Salvament SSS

Mitglied des Schweizerischen Roten Kreuzes SRK
Membre de la Croix-Rouge Suisse CRS
Membro della Croce Rossa Svizzera CRS



Société Suisse de Sauvetage SSS

75 ans au service du sauvetage de vies humaines et de la prévention

« La situation de départ est en principe la même qu'il y a 75 ans. C'est comme l'eau, elle n'a pas changé, elle est quelques fois un peu plus froide ou plus chaude » – c'est ainsi que Walter Strebel, 82 ans, résume la longue histoire de la SSS. En 1952, il a passé son brevet I, une année plus tard le brevet II. Aujourd'hui encore, après avoir subi plusieurs opérations de pontage coronarien, de stimulateur cardiaque et des valves coronariennes, cet octogénaire s'entraîne chaque semaine avec l'équipe « Les actifs 2 » à Richterswil.

La fondation, les premières crises et les réussites

Quand la SSS fut fondée, Walter Strebel avait tout juste sept ans. Dans les années 20, les sports aquatiques et baignades jouissaient d'une popularité grandissante, pourtant avec de tristes conséquences. En effet, le nombre de victimes de la noyade ne cessait d'augmenter et chaque année, plus de 200 hommes et femmes étaient victimes des eaux en Suisse. Fred Jent, rédacteur sportif du quotidien « National-Zeitung » s'occupa de manière intensive du thème de la natation et des dangers y relatifs. Il fut l'élément déclencheur : le 9 avril 1933, au restaurant « Zur Kaufleuten » à Zurich, la Société Suisse de Sauvetage SSS vit le jour. Elle se fixa comme objectif le « sauvetage de vies humaines en détresse aquatique » par l'organisation de cours de natation et la formation de nageurs sauveteurs. Déjà en 1934, l'Assemblée des délégués fixa les premiers règlements des cours et conditions d'examens pour les brevets I et II.

En 1935, 242 personnes obtinrent le brevet I et 25 personnes le brevet II. Ce fut une année couronnée de succès. Mais, durant cette même année, après la démission du premier président central fin 1934, lors d'une séance du comité, les membres évoquèrent une éventuelle dissolution de la SSS et son adhésion à la Fédération Suisse de Natation. Finalement, un nouveau président fut trouvé en la personne d'Alfred Ziegler et la Fédération Suisse de Natation, en tant que promotrice, soutint même financièrement la SSS en lui accordant un montant de 200 francs, ce qui contribua à son autonomie. C'est à cette époque que le logo de la SSS, à savoir trois vagues sous un anneau de sauvetage, fut créé.

Nouvelle crise après la démission du président. Seuls 5 délégués participèrent à l'Assemblée des délégués de 1937. Ils élirent un président qui exerça sa fonction jusqu'en 1957 : Rudolf Bucher. A la fin des années 30, la SSS gagna en popularité, d'une part par une émission de la Radio Suisse « Beromünster » et, d'autre part, par l'aide-mémoire intitulé « noyade », tiré à 100'000 exemplaires et distribué dans toutes les administrations et les écoles. Ce fut par ailleurs l'une des réussites internationales de la SSS, car cet aide-mémoire fut repris par les organisations de sauvetage hollandaise, française et chilienne. A part cette collaboration internationale, la SSS élargit également sa coopération avec la Croix-Rouge Suisse (CRS) et la Société Médicale Suisse, car il était important que les nageurs sauveteurs soient à jour au niveau de leurs connaissances en matière de réanimation.

Une grande partie de la matière enseignée à cette époque fut remplacée par des découvertes médicales et techniques plus récentes. Avec du recul, certaines conclusions parurent

même un peu bizarres. Ainsi, Ernst Schwarz, responsable depuis 1996 du domaine de la communication de la SSS CH, se rappelle son brevet jeunesse en 1960 : « On pensait toujours que la personne qui se noyait avait de l'eau dans les poumons. Alors, on devait placer la victime sur nos genoux et lui tapoter sur le dos afin de la faire cracher l'eau. On se rendit compte seulement plus tard qu'il n'y avait pratiquement jamais d'eau dans les poumons et quand il y en avait, c'était au médecin de la faire sortir ». Isidor Kneubühler, responsable de l'instruction de la SSS CH de 1991 à 1996 et enseignant du degré secondaire à Altdorf de 1967 à 2000, se rappelle d'une autre matière enseignée maladroitement : « On disait toujours que, dès que l'on tombe dans l'eau avec une voiture, il fallait attendre jusqu'à ce que la voiture soit remplie d'eau, prendre une grande respiration et ensuite sortir du véhicule ». Je me rappelle avoir répondu « Oui, vous devez prendre une collation en attendant que la voiture se remplisse d'eau ! ». Non, sérieusement, c'était un enseignement complètement faux, car si l'on attend que la voiture soit remplie d'eau, on se noie à coup sûr. Alors, sortez dès que la voiture tombe dans l'eau ! ».

Les années 40 : stabilisation et croissance

La collaboration avec des médecins et d'autres spécialistes ainsi que les contacts internationaux ont permis à la SSS d'être toujours actualisée. Ainsi, à la fin des années 40, elle fut l'une des premières associations mondiales à recommander la respiration artificielle comme moyen de réanimation. Elle reprit également des moyens auxiliaires de sauvetages d'autres pays, comme à la fin des années 30 la corde de sauvetage danoise, dans les années 40 la planche de Hawaïkiki. En outre, des spécialistes de la SSS développèrent des ballons de sauvetage et des chaînes de ballons de sauvetage en plastique, des torches de recherche sous-marines, ainsi qu'une bouée de sauvetage pour la mise à l'abri des naufragés, bouée utilisée durant la deuxième guerre mondiale tant par l'Allemagne que par l'Angleterre.

La deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945 influença et restreignit les activités de la SSS. On se rendait bien compte de ce qui se passait en Allemagne. La SSS s'était, par ailleurs, jointe aux étudiants de l'Université de Zurich pour demander au Conseil fédéral de déposer protestation auprès de Hitler, au nom de l'humanité, contre le gazage des Juifs. En 1945, la SSS proposa à la CRS d'organiser des actions de don de sang en faveur des blessés de guerre.

Du point de vue de l'organisation, la SSS avait également subi des modifications. Jusqu'en 1938, la SSS comptait seulement des membres individuels. Ensuite, des sections naquirent. La section d'Innerschweiz fut la première, suivie des sections de Soleure, Zurich, Bâle, Olten, Weggis, St-Gall, Argovie, Berne et Neuchâtel, Schaffhouse, Winterthour, Fribourg, Nyon et Zoug. En 1951, par la fondation de la section de Lugano, toutes les régions linguistiques furent représentées au sein de la SSS.

En 1947, la SSS adhéra au Schweizerischer Landesverband für Leibesübungen (Société Nationale pour les activités physiques). Dès lors, elle reçut des subventions pour ses activités sportives. Elle bénéficia également du soutien d'autres organisations adhérant à la SSS en qualité de membres collectifs (l'Association fédérale de gymnastique, le SATUS, la Fédération Suisse de Natation, l'Association des Pontonniers, le Département de police de Bâle, la Compagnie Suisse de Navigation « Schweizerische Reederei », Neptune SA à Bâle ainsi que le Département sanitaire de Bâle Ville).

La Compagnie Suisse de Navigation et Neptune SA décrétèrent que leurs matelots et leurs mousses devaient obligatoirement suivre le brevet I durant leur formation. D'autres organisations professionnelles et entreprises exigèrent également de leurs employés de suivre la formation de la SSS. Ainsi, jusqu'à la fin des années 40, les instructeurs de natation durent être en possession du brevet I et les professeurs de sport à l'Université de Bâle et les poli-

ciers du canton de Lucerne avoir suivi et réussi le brevet I. Aujourd'hui encore, le brevet I est obligatoire pour les agents de police ainsi que pour les enseignants de gymnastique.

Le côté médical du secourisme a toujours été l'une des préoccupations premières de la SSS ; les médecins de la SSS furent les pionniers dans ce domaine. Ils recensèrent notamment les différentes causes de noyade et attirèrent l'attention sur l'insolation, le choc dû au froid et le déplacement du sang durant la digestion. Ils testèrent l'efficacité des différentes méthodes de respiration artificielle et construisirent des appareils de réanimation. En 1950, ils uniformisèrent la méthode de réanimation, adoptée par la CRS, l'Association Suisse des Samaritains, les samaritains de l'armée et l'Association des électrotechniciens. Neuf ans plus tard, le président de la commission médicale de la SSS réussit à prouver l'efficacité du bouche à bouche de manière tellement convaincante qu'elle fut adoptée par l'armée, la CRS, la Protection civile, le Club Alpin Suisse, les Samaritains et même par l'armée américaine.

Les années 50 : dans les airs et retour sur terre

La création de documents d'enseignement et le travail de relations publiques continuèrent d'être des tâches importantes de la SSS. A cette époque, on tourna les premiers films de la SSS. On constitua également une collection de diapositives à des fins d'enseignement. Le manuel d'enseignement « Echech à la noyade » fut publié en 1951 ; plus tard, il subit plusieurs mises à jour, la dernière en 2007. En 1955, en collaboration avec le Club Alpin Suisse (CAS), la SSS sortit un aide-mémoire intitulé « L'organisation des premiers secours en cas d'accidents en montagne ». En effet, la SSS étendit son champ de sauvetage et, lors de l'Assemblée des délégués en 1952, il fut décidé de s'occuper également du sauvetage en montagne, ce qui signifia des engagements par les airs.

La SSS fonda alors la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage – GASS. Des années passionnantes ! Elle proposa de nouveaux cours, envoya en formation des parachutistes de la GASS auprès de la Royal Air Force en Angleterre et créa spécialement à leur intention le fameux brevet IV. Seules quelques personnes obtinrent ce brevet, dont Paul Lenzlinger, chef technique de l'instruction de l'époque. Certaines de ses anecdotes sont par ailleurs publiées sur le site du « Club des brevetés » (www.club-des-brevetes.ch). Le chef pilote de la GASS n'était autre que le célèbre pilote des glaciers, le valaisan Hermann Geiger qui, en octobre 1952, atterrit avec son avion spécialement équipé de skis sur le glacier de la Blüemlisalp. Fred Wyssel, un autre pilote de la GASS, équipa son avion de patins à neige. En décembre 1952, le pilote Sepp Bauer fit sa première intervention avec un hélicoptère de sauvetage, un Hiller 360. La particularité de cet hélicoptère était un panier fixé sous l'engin, pour le transport des blessés. Les spécialistes de la GASS développèrent plusieurs moyens auxiliaires techniques pour les interventions avec les avions et les parachutistes de sauvetage, entre autres une nouvelle installation technique de suspension du parachute ou encore un équipement de deux phares sous les pieds pour les parachutistes.

La GASS fut la première organisation civile de sauvetage dans le monde et ses interventions suscitèrent beaucoup d'attention au niveau national et international. Les dons furent conséquents. Ainsi, la ville de Zurich offrit à la GASS un avion pour les interventions en montagne, du type « Piper-Super-Club » ; les membres de la COOP de l'époque firent don d'un hélicoptère et la défunte Swissair mit à disposition ses bâtiments dans les aéroports de Kloten, Sion et Lausanne. En collaboration avec la SSS, la GASS fit ses premières interventions de sauvetage à l'étranger, comme en 1952, lors d'inondations in Italie, en 1953, lors d'un raz-de-marée en Hollande, en 1954, lors d'avalanches en Autriche, en 1956, lors du crash d'un avion au Grand Canyon aux Etats-Unis. La popularité internationale de la SSS ne cessa de croître.

Mais, comme toute médaille a son revers, la GASS perdit plusieurs pilotes et parachutistes lors de ses interventions. Les finances de la SSS et de la GASS, malgré d'importants dons,

affichèrent des déficits, l'achat d'avions et d'hélicoptères étant coûteux. Des discussions ardentent suivirent, comme lors de l'Assemblée des délégués de 1959. Ainsi, la SSS et la GASS décidèrent de se séparer. Les experts externes, l'ancien juge fédéral Eduard von Steiger, le juge fédéral Hans Wüthrich et Emil Landolt, président de la ville de Zurich, proposèrent la transformation de la GASS en une fondation. La REGA naquit et la SSS continua à se concentrer sur son domaine de prédilection, le domaine aquatique.

Les années 60 et 70 : des tons militaires et des plongées

Dans et au bord de l'eau, le ton des années 60 et 70 diffèrent de celui nos jours. « Le ton était passablement militaire », se rappelle Isidor Kneubühler, chef de l'instruction de la SSS CH de 1991 à 1996 : « Avant chaque cours, le moniteur procédait à un examen. Il ne voulait pas seulement montrer ce que l'on savait, mais surtout ce que l'on ne savait pas. C'était souvent décourageant. Et si une personne avait des problèmes d'oreilles, elle devait passer l'examen de plongée le jour prévu, point à la ligne ». « Aujourd'hui, dit Kneubühler en souriant, le ton est beaucoup plus agréable ! Les participants sont accueillis avec du café et des croissants ». Bruno Michel, chef de l'instruction de la SSS CH de 1987 à 1991 se rappelle également d'examen où les problèmes d'oreilles n'étaient pas pris en considération. « On est devenu plus raisonnable, bien que le principe de base, à savoir encourager par les exigences, n'a pas changé. A l'époque, il n'y avait pratiquement pas de piscines couvertes, nous étions donc à l'extérieur, même quand il faisait froid ».

En 1963, lors de son 30e anniversaire, la SSS comptait 56 sections et avait remis quelque 28'000 brevets. Dans cette même année, la SSS fut reconnue par la CRS et autorisée à insérer la croix rouge dans son logo. La CRS fut toujours un partenaire important de la SSS. Ainsi, en 1955, la SSS créa, en collaboration avec la Croix-Rouge Jeunesse, le brevet jeune sauveteur. L'Association Suisse des Samaritains est un autre partenaire avec lequel la SSS collabore depuis fort longtemps. Par ailleurs, dès 1977, les deux associations formèrent ensemble leurs instructeurs de secourisme. Par la suite, la SSS édita le manuel d'instruction « Secourisme SSS ».

La SSS ne cessa de renouveler ses cours. Au début des années 70, on constata, par exemple un intérêt croissant pour la plongée avec palmes, masque et tuba, également appelé la plongée ABC. Par conséquent, en 1971, la SSS publia son premier manuel de plongée ABC et commença, en collaboration avec la Fédération Suisse de Sports Subaquatiques (FSSS), à former des plongeurs ABC. Vers la fin des années 70, elle organisa également des cours pour jeunes plongeurs libres.

Les années 80 : jeunesse et diversité

Dans les années 80, la jeunesse joua un rôle important. Une première collaboration avec Jeunesse et Sport (J+S) débuta en 1973. En 1983, lors de la seconde tentative, la collaboration mena à un échange très intensif. Les moniteurs J+S en natation durent présenter des brevets SSS ; les cadres de la SSS suivirent des cours pour moniteurs et experts J+S et organisèrent eux-mêmes des cours J+S. Deux ans avant « L'année internationale de la jeunesse (1985) », le premier responsable jeunesse de la SSS fut nommé et une première rencontre jeunesse eut lieu au niveau national. De nombreuses sections créèrent des groupes jeunesse et le rapport annuel de 1991 précise que, depuis l'introduction des cours de formation pour les jeunes, 125'000 jeunes nageurs sauveteurs et 3'300 jeunes plongeurs ABC furent formés.

En 1984, afin de se préparer à l'avenir, la SSS procéda à une enquête. Elle voulait connaître le „sens et les buts de la SSS“ et délimiter son activité par rapport à d'autres organisations. C'est ainsi qu'elle formula le « Plan directeur 2000 » et défini les 12 principales directives.

Entre-temps, le nombre de sections SSS ne cessa de croître. En 1983, on compta 112 sections, dix ans plus tard 136. En raison de leur situation géographique, les points forts et l'offre des sections étaient très différents et le sont encore aujourd'hui. Ainsi, des sections au bord des lacs assument le service de sauvetage de leur région et collaborent étroitement avec les clubs de plongée. D'autres sections assurent des services de surveillance dans les piscines (au bord des lacs ou en plein air). Afin de couvrir les différents besoins en matière de formation, la SSS lança des cours centraux suprarégionaux. De nombreuses sections organisèrent des traversées de lacs ou des descentes de rivières.

De telles manifestations publiques et des démonstrations de sauvetage des sections locales de la SSS représentent une possibilité d'acquérir de nouveaux membres. Le travail de relations publiques de la SSS fut intensifié dans les années 80 (publication d'un manuel à l'intention des responsables « presse et publicité »). Une des raisons fut certainement la situation financière précaire de la SSS. Elle produisit également des films sur les « maximes de la baignade », et plus tard sur les « règles de comportement sur la glace ». Ils furent diffusés par la Télévision Suisse et servirent à la prévention des accidents aquatiques et à la publicité pour la SSS. Les assureurs privés soutinrent par ailleurs la réalisation de ces films. A cela s'ajoutèrent des spots à la radio et des émissions télévisées comme par exemple « Ensemble », diffusée sur les trois chaînes linguistiques. Mais la SSS continua d'exploiter des stratégies confirmées comme l'envoi d'affiches « maximes de la baignade » à l'ensemble des piscines de Suisse et la participation aux expositions et foires locales, comme la Foire aux Echantillons MUBA à Bâle. La SSS lança également le marathon de natation consistant, en l'espace d'un an, à nager le plus de mètres possibles. Ce n'est pas seulement le nombre de participants qui est impressionnant – jusqu'à 32'500 personnes ayant nagé 43.5 millions de mètres -, mais aussi la forte présence de la jeunesse. Ces marathons de natation ont, aujourd'hui encore, un grand impact sur la publicité en faveur de la SSS et encouragent le sport pour tous.

Les statistiques de noyades contribuèrent également à augmenter le degré de popularité de la SSS. Les spécialistes médicaux de la SSS qui, en 1986, évaluèrent les chiffres des dix dernières années, arrivèrent à la conclusion que la majorité des accidents de baignade se produit en eaux libres, souvent en relation avec de l'alcool. Pour cette raison, la quatrième maxime de la baignade fut complétée comme suit : « Ne jamais nager à jeun ou l'estomac chargé. Eviter l'alcool ! ». La SSS mit davantage sur la formation dans le domaine de l'eau libre prévue par le « Plan directeur 2000 ». Elle mit sur pieds des cours dans les rivières et les lacs et organisa des cours spécifiques « sauvetage sur lacs et torrents ».

Les années 90 : le massage cardiaque externe CPR

Une autre conséquence de l'analyse des statistiques de noyades suscita de vives discussions au sein de la SSS. En effet, la commission médicale décida l'intégration du massage cardiaque externe CPR dans la formation pour l'obtention du brevet. Les moniteurs de cours de la SSS durent être formés le plus rapidement possible dans ce domaine. Le CPR fut considéré longtemps comme une action strictement réservée aux médecins. De nombreux membres de la SSS eurent de la peine à apprendre cette mesure et à la mettre en pratique. Mais, en 1987, le médecin chef Dr Rudolf Rickli constata que des sections organisaient depuis longtemps des cours de massage cardiaque externe et que d'autres s'y opposaient.

Il en fut ainsi jusque dans les années 90. « A l'époque, je voulais déjà intégrer le massage cardiaque externe dans le brevet I », raconte Isidor Kneubühler, chef de l'instruction de la SSS CH de 1991 à 1996, « mais il était encore trop tôt. On m'avait dit que c'était quelque

chose de spécial et que seul un médecin pouvait le pratiquer. Les novices risquaient de blesser un organe interne ». Son prédécesseur, Bruno Michel, chef de l'instruction de 1987 à 1991, se rappelle des changements dans le domaine de la réanimation. « Quand j'ai passé mon brevet I en 1960, on nous a enseigné la méthode Holger-Nielsen où le sauveteur devait comprimer la cage thoracique de la victime en appuyant de tout son poids. Ensuite, on nous a enseigné la méthode bouche à nez originaire d'Amérique. Plus tard, le sujet du massage cardiaque externe revint sur le tapis, mais il fut encore exclusivement réservé au corps médical. Au bout d'un certain temps, les positions furent moins tranchées et la formation du massage cardiaque externe fut également accessible par les novices, mais seulement sous la direction d'un médecin. Aujourd'hui, on réfléchit déjà à la suppression de la respiration artificielle et à ne garder que le massage cardiaque externe. Le prochain défi est déjà lancé : le défibrillateur. Les connaissances dans le domaine médical évoluent et, toutes les décennies, un autre facteur s'ajoute aux mesures immédiates de premiers secours. Et nous, les anciens, nous sourions d'un air béat, car nous sommes convaincus que chaque génération a fait de son mieux avec les connaissances de l'époque ».

Bien que la SSS ait déjà décidé en 1994 d'intégrer le massage cardiaque externe CPR dans la formation de base (brevet I), cette décision fut mise en pratique définitivement en 2004 seulement. En 2005, elle a même décidé de soumettre la formation de CPR à un recyclage obligatoire, mesure qui n'a pas fait l'unanimité auprès des membres. Par contre, la modification du concept RRSS vers le concept ABC a été réalisée sans heurt. La diminution des prises de dégagement a de nouveau suscité de vives discussions. Walter Strebel, cofondateur des sections de Wädenswil et de Richterswil, se rappelle bien : « On exerçait ces prises de dégagement au cas où une personne en difficulté s'agripperait au cou, aux genoux, aux bras, etc. A l'époque, nous savions déjà que, si une personne se débattait, il valait mieux attendre qu'elle perde ses forces ». Selon Isidor Kneubühler « les prises de dégagement, propres à la SSS, étaient indispensables pour certains moniteurs. Pour cela, elles ont été surévaluées ». Mais selon Kneubühler, il n'y a qu'une règle valable : « Ne pas se laisser attraper ! »

21^e siècle : les enfants et l'avenir

A part les sujets médicaux, techniques et leurs mises à jour, la SSS s'occupe principalement de l'organisation et des relations. En 1994, son siège administratif a été déplacé à Nottwil, où il se trouve encore actuellement. Dans la même année, elle a élaboré de nouveaux statuts et a fixé, en 2004, le Plan directeur encore en vigueur aujourd'hui. Au travers d'articles de presse, d'émissions radiophoniques et télévisées, d'affiches, de sa présence lors de foires et d'expositions, de démonstrations de sauvetage et du marathon de natation, la SSS maintient sa présence et sa popularité auprès du grand public. Son rôle de responsable de toute la sécurité aquatique lors de l'EXPO.02 y a également contribué.

Un sujet a particulièrement préoccupé la SSS durant les dernières années : les enfants victimes de noyade et ceux qui ne savent pas nager. En 1994, les statistiques au sujet des noyades ont affiché le triste record de 21 enfants décédés. Dès lors, la SSS s'est engagée de différentes manières pour une meilleure sécurité des enfants dans et autour de l'eau ; d'une part, par le programme de prévention « L'eau et moi », lancé en 2006 en faveur des enfants en âge préscolaire. Des nageurs sauveteurs spécialement formés et Pico, une sympathique gouttelette d'eau, visitent les enfants scolarisés dans les écoles enfantines de toute la Suisse et leur enseignent de manière ludique et adaptée à leur âge le comportement correct à adopter dans et autour de l'eau. D'autre part, la SSS s'engage en faveur du maintien de l'enseignement de la natation dans l'école obligatoire. En effet, elle est alarmée par des rapports confirmant la croissance du nombre d'enfants non nageurs et la fermeture de piscines couvertes et en plein air pour des raisons économiques. Elle s'engage avec véhémence contre la réduction ou même la suppression de l'enseignement de la natation à

l'école obligatoire et a lancé de ce fait, en 2007, une pétition nationale pour le maintien obligatoire de la natation dans les écoles en Suisse.

Les enfants, qui aiment et savent bien nager, forment la relève de la SSS. Mais la situation est bien plus difficile aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans. « Quand j'ai adhéré à la SSS en 1960, l'offre n'était pas encore si variée », précise Bruno Michel, ancien responsable de l'instruction de la SSS CH de 1987 à 1991 : « On rejoignait les rangs d'un club ou d'une organisation et on y restait ; on y trouvait des amis. Les jeunes d'aujourd'hui ont une autre relation avec l'engagement et la persévérance. » Mais ce souci préoccupe aussi d'autres organisations, pas uniquement la SSS.